

DU CHAMP À L'ASSIETTE

TOUS ACTEURS POUR MANGER MIEUX



LE PROJET ALIMENTAIRE DU GRAND ANNECY, C'EST QUOI?

Le Projet alimentaire territorial (PAT) est une démarche volontaire et collective pour une alimentation saine, de saison et locale pour tous.

Plus d'un tiers du territoire du Grand Annecy est occupé par des terres agricoles, travaillées par 279 exploitations professionnelles.

Dans un contexte de besoins alimentaires en constante progression alors que le changement climatique s'accélère, ces terres agricoles doivent être préservées car elles constituent une véritable richesse pour les habitants et l'avenir du territoire.

En 2021, le Grand Annecy s'est engagé pour porter un projet alimentaire à l'échelle de son territoire. Le Projet alimentaire territorial (PAT) du Grand Annecy couvre les 34 communes de l'agglomération et répond à quatre enjeux essentiels :

La lutte contre la précarité alimentaire, une alimentation saine accessible pour tous.



La sensibilisation au bien manger, à l'utilisation des produits locaux et au respect des terres et métiers agricoles.



La diversification des productions, et une juste rémunération des agriculteurs.



L'évolution des pratiques agricoles pour permettre une réduction de l'impact environnemental de l'alimentation.

En 2023, le Grand Annecy a validé le plan d'actions du Projet alimentaire territorial. Au total, 45 actions ont été recensées, regroupées dans 4 grands axes. Toutes ces actions seront mises en œuvre d'ici 5 ans par le Grand Annecy et ses partenaires.

AXE 1

ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION D'UNE AGRICULTURE NOURRICIÈRE SUR LE TERRITOIRE

- **Préserver les terres agricoles en définissant un cadre réglementaire** avec la création de zones strictement préservées de l'urbanisation en adaptant la réglementation des documents d'urbanisme pour **faciliter l'implantation de productions nourricières**
- **Acquérir des terres agricoles** et ainsi favoriser **l'installation de nouveaux agriculteurs** (ex : exploitation maraîchère Le Cardon Bleu à Alby-sur-Chéran en 2023)
- **Créer un espace-test agricole à vocation maraîchage** et permettre à de futurs maraîchers de **démarrer leur activité sereinement**
- **Accompagner l'agriculture locale dans sa transition pour faire face aux changements climatiques.** Aller vers un usage sobre et partagé de la ressource en eau et vers des productions encore plus vertueuses sur le plan environnemental



ENSEMBLE: *Agriculteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités, centres de formation, Etat, habitants, restaurateurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire ...*

AXE 2

ALLER VERS UNE RESTAURATION COLLECTIVE PLUS ENGAGÉE SUR LE LOCAL ET LA QUALITÉ

- **Proposer plus de produits locaux et bio dans les menus scolaires** en organisant le **rapprochement entre établissements et producteurs locaux** pour favoriser les partenariats d'approvisionnements en adaptant les marchés publics et en accompagnant les producteurs pour y répondre
- **(Re)découvrir les produits locaux en formant les agents** de restauration collective à l'utilisation de produits bruts locaux et en organisant des temps de pratique, **dégustations et visites** pour les enfants
- **Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire** en menant des campagnes de pesées dans les cantines et **en proposant des solutions adaptées** de réduction du gaspillage alimentaire



BIEN PRODUIRE ET BIEN MANGER

AXE 3

ORGANISER LES FILIÈRES DE PRODUCTIONS LOCALES

- **Soutenir les filières agricoles existantes et émergentes** par le biais d'une aide financière, d'actions de promotion, de campagnes de communication
- **Structurer localement une filière légumes** en mettant en relation producteurs, transformateurs, logisticiens, distributeurs pour mieux répondre aux besoins des habitants
- **Développer de nouveaux points de vente de produits locaux**



AXE 4

RENDRE PLUS ACCESSIBLE L'OFFRE SAINE ET LOCALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- **Organiser des ateliers de recettes autour des produits locaux** pour tous publics en mettant en valeur des produits de qualité
- **Développer les jardins familiaux, en milieu urbain comme rural, et en pieds d'immeubles** et organiser des cours de jardinage
- **Sensibiliser la population au respect des espaces agricoles** en renforçant la signalétique et les panneaux d'informations et avec l'appui d'agents de terrain
- **Mettre en place un système de bons alimentaires exclusivement destinés à l'achat de produits locaux**
- **Créer une épicerie itinérante de produits locaux** pour aller vers les publics en situation de précarité alimentaire



REJOIGNEZ-NOUS !

planalimentaire@grandannecy.fr

+ d'infos : www.grandannecy.fr

Le Grand Anney s'est doté d'une politique agricole ambitieuse et s'est engagé dans un projet alimentaire territorial (PAT). Ainsi, le Grand Anney souhaite développer son agriculture locale en la diversifiant et en proposant des produits locaux de qualité à nos concitoyens.

Avec les 45 actions qui s'inscrivent dans la feuille de route « Agriculture et Alimentation » que nous nous sommes fixée à notre arrivée en 2020, le PAT vise à structurer de nouvelles filières, freiner l'urbanisation grignotant les terres agricoles, favoriser les circuits courts, soutenir l'installation de jeunes agriculteurs, sensibiliser à l'alimentation durable et en favoriser l'accès à tous, ou encore à proposer dans les cantines de nos écoles une alimentation saine et locale, dans le respect de la loi Egalim. Ce PAT a également l'ambition d'augmenter l'autonomie alimentaire de notre territoire, afin de trouver localement une diversité de produits nécessaires à notre alimentation, tout en préservant la richesse de nos filières fromagères d'excellence, fleuron de l'identité de notre territoire.

Dès maintenant, la concrétisation de ce PAT est engagée. L'installation cette année, à Alby sur Chéran, d'une jeune agricultrice pour lancer sa production sur un terrain communautaire de 1 hectare, en est une bonne illustration.

Nous remercions les nombreux partenaires, dont la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, qui ont pris part à l'élaboration de ce programme d'actions, sans qui le Projet alimentaire du Grand Anney n'aurait pu être aussi complet et aussi équilibré.

Frédérique Lardet

Présidente du Grand Anney

Fabienne Duliège

Vice-Présidente Agriculture, alimentation et ruralité



Le projet alimentaire du Grand Annecy, en PRATIQUE

30



ENTRETIENS réalisés auprès d'agriculteurs, d'acteurs de la grande distribution, de restaurateurs, etc

8



ATELIERS thématiques regroupant 140 participants

1



QUESTIONNAIRE sur la consommation alimentaire : 800 réponses obtenues

2



FORUMS des partenaires avec 120 participants

45 actions
SUR **4** axes

DES ACTIONS CONCRÈTES

DE NOUVELLES INSTALLATIONS AGRICOLES

Le PAT doit permettre de faciliter les projets de transmissions et d'installations d'exploitations, notamment en diversifiant les types de productions. A ce titre, le Grand Annecy a fait l'acquisition, fin 2022, d'un hectare avec grange, pour installer une exploitation maraîchère, à qui le terrain et le bâtiment sont loués. Ce type d'action permet, outre l'installation de productions diversifiées, de protéger les terres agricoles en pérennisant la vocation agricole du terrain sur le long terme.

LE SOUTIEN AUX FILIÈRES LOCALES ÉMERGENTES

Depuis quelques années, une association de céréales biologiques panifiables s'est constituée sur le territoire du Grand Annecy et ses alentours. Associant agriculteurs, meuniers et boulangers, cette filière propose des pains et des légumineuses, issues de variétés anciennes et distribués localement. Le Grand Annecy apporte un soutien financier pour l'animation de la filière.

DES MANIFESTATIONS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES

Au travers d'interventions de professionnels (agriculteurs, associations, ambassadeurs du tri...) sur le temps scolaire, l'objectif est de sensibiliser le

jeune public et le personnel encadrant sur plusieurs thèmes telles que la valorisation de produits locaux, la reconnexion à la terre et aux produits faits maison, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

LES AGRICULTEURS ET LES HABITANTS

Un autre objectif du PAT est d'anticiper et lutter contre les conflits d'usages dans les espaces agricoles, en améliorant la cohabitation entre agriculteurs et habitants. Cela se traduira par des messages de sensibilisation au respect des terres, des propriétés privées et du métier d'agriculteur.

